

Remarques du public		
N°	commentaire littéral	orientation
1	<p>Je suis depuis toujours concernée par notre planète et son avenir. Pour moi, partout où il y a des cours d'eau, il faut favoriser les micro-centrales hydroélectrique :</p> <ul style="list-style-type: none"> * L'eau est une denrée précieuse et de plus en plus rare par ces temps de sécheresse estivale, ce qui en atténue les effets par le fait d'humidifier les berges et de préserver une couverture végétale, * Chaque point d'eau est comme une oasis favorisant la vie des plantes, des insectes et de la biodiversité (l'évaporation matinale évite aux fleurs de subir le gel. Qui dit fleurs dit abeilles. Qui dit fleurs dit fruits, donc nourriture pour la biodiversité), * Nombre de nos cours d'eau sont déjà équipés de petites écluses, qui pourraient valoriser notre patrimoine et nous apporter une auto suffisance, * Étant donné que c'est local, cela éviterait de saccager nos paysages et nos forêts à contrario des éoliennes qui contribuent à la déforestation et à la disparition des oiseaux (dont de nombreuses espèces protégées) et à la disparition de la biodiversité, * Cela ne saccage pas non plus des terres arables, qui devraient fournir de la nourriture pour les populations à contrario du solaire qui ne devrait être utilisé que sur des hangars ou des parkings, * Cela n'a jamais été reconnu, dans aucun pays, pour avoir des nuisances pour la santé, à contrario des éoliennes (c'est acté dans les textes de loi australiens que les infrasons sont dangereux pour la santé). En absurdistan in est dans le déni depuis que nous faisons parti de l'Europe. 	<p>1/ partout où il y a des cours d'eau, il faut favoriser les micro-centrales hydroélectrique</p> <p>2/ le solaire ne devrait être utilisé que sur des hangars ou des parkings,</p>
2	<p>Texte complet en PDF (cliquer sur le lien)</p>	<p>Souhaite développer un projet de géothermie profonde</p>
3	<p>Texte complet en PDF (cliquer sur le lien)</p>	<p>1/ bois énergie oui en favorisant les essences diversifiées et évitant les coupes rases</p> <p>2/ développer l'énergie hydroélectrique</p> <p>3/ Photovoltaïque en toiture ou sur bâtiments agricoles c'est tout</p> <p>4/ pas d'éolien</p> <p>5/ oui aux économies d'énergie</p> <p>6/ Pb de la mobilité motorisée</p>
4	<p>Il est illusoire, scientifiquement, techniquement d'établir un priorité quelconque quant à telle ou telle autre source d'énergie. Les critères et variables sont son nombreux. En revanche, une chose est certaine. Ce département possède, parfois, sans qu'il n'en soit réellement conscient une véritable mine d'or, à défaut d'une source de pétrole ; la sérénité et beauté de ses paysages. Il se trouve, que nombre de producteurs de parcs éoliens, trop conscients de l'étroussure de certains budgets municipaux, et avec eux, des revenus modestes de certains propriétaires terriens, sont en train de produire des ravages sur ce champ du secteur de l'énergie. Entendons-nous bien, pour les mêmes raisons qu'initialement mentionnée, je n'ai aucune opposition intrinsèque sur l'énergie éolienne. En revanche, un principe me semble régir et présider celui de toute société ; celui de ne pas faire à autrui ce qu'à nous-mêmes nous ne tolérerions que l'on nous fit. Or, une éolienne doit être installée à environ 600 mètres de mon habitation ; 600 mètres !!!!! Double peine, le signaler nous fait passer pour des retrogrades, des pro-nucléaires etc... Entendons-nous bien. C'est une faciliter de l'esprit, et un raccourci de nous planter en « contre » l'éolien. Je ne suis pas contre l'autoroute. Je ne suis pas contre les usines. Je ne suis pas contre le chemin de fer. Mais je ne souhaite à personne, qu'une autoroute, qu'une usine, qu'une ligne de chemin de fer passe à moins de 600 mètres de quelques habitations. Ce marché éolien, tel qu'il est déployé dans le département, ne répond à, aucune cohérence, va ruiner certains paysages. Comment est-il possible ? Il repose sur la conjonction de plusieurs catégories de personnes. Les personnes qui y ont un intérêt financier, totalement perdues à tout type de discussion. Les personnes qui ont un lien quelconque avec les premières, et ne souhaitent en aucune façon les froisser. Les personnes qui se trouvent dans un hameau suffisamment éloignées de l'implantation des éoliennes pour avoir la délicatesse de n'en n'avoir rien à faire. Et donc un groupuscule très réduit de personnes victimes de cette proximité parfois outrageante, mais trop peu nombreuses pour peser, si ce n'est apparaitre pour des pro-nucléaires, fasciscetes, retrogrades etc.</p> <p>En somme, je ne sais répondre sur la pertinence de telle ou telle source d'énergie. En revanche, je puis vous assurer qu'à laisser se déployer ces parcs éoliens de façon sauvage et pour de seuls intérêts financiers, sans aucune cohérence énergétique, le département va compromettre la beauté de ses paysages et la paix de ses villages.</p>	<p>Ne souhaite pas d'éolien</p>
5	<p>Dans cette phase de consultation je souhaiterais insister sur quelques points qui me semblent importants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - concernant l'état des lieux des GES en creuse, il me semble nécessaire de traiter des émissions directes et indirectes. Plus précisément dans le secteur agricole notamment l'import d'alimentation d'Amérique du Sud (soja) est responsable d'émissions massives de GES via la déforestation -concernant l'acceptation sociétale, il me semble important d'étudier la possibilité de projets citoyens et pas seulement menés par des industriels - concernant la biomasse bois, l'acceptabilité doit s'accompagner de contrôles stricts sur l'approvisionnement (exemple : interdiction de Coupes rases) <p>Pour finir il me semble essentiel d'avoir de la transparence dans le choix des zones concernées par des éoliennes pour éviter le favoritisme de certains élus observé actuellement. Merci pour cette phase de consultation, le citoyen doit être au coeur de ce projet selon moi.</p>	<p>1/ favoriser des projets citoyens</p> <p>2/ contrôler l'approvisionnement biomasse bois (pas de coupe rase)</p> <p>3/ transparence dans les choix</p>
6	<p>Je suis opposé à l'installation d'éoliennes dans la région creusoise. Ce département n'est pas suffisamment venté pour produire de l'électricité à partir des éoliennes. En plus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les éoliennes détruisent les beaux paysages de la Creuse qui sont exceptionnels - elles entraînent une perte d'attractivité du territoire - elles entraînent la baisse du prix de l'immobilier, l'artificialisation des sols, la destruction de milieux naturels, la destruction d'une partie de la faune et de la flore notamment les rapaces et les chauves souris. - elles sont dangereuses pour les élevages (qui sont nombreux en Creuse) - elles sont responsables de maladie pour les riverains, acouphènes, migraines, troubles du sommeil, etc... - elles produisent un bruit intermittent et insupportable créant des troubles du sommeil. - les décisions d'implanter des éoliennes sont faites de manière antidémocratique. <p>Je vous prie de supprimer les éoliennes de votre schéma départemental des énergies renouvelables.</p>	<p>Ne souhaite pas d'éoliennes en Creuse</p>
7	<p>Texte complet en PDF (cliquer sur le lien)</p>	<p>1/ énergie hydroélectrique</p> <p>2/ Photovoltaïque en toiture</p> <p>3/ pas d'éolien</p> <p>4/ oui aux économies d'énergie</p> <p>5/ bois énergie oui en favorisant les essences diversifiées et évitant les coupes rases</p> <p>6/ Pb de la mobilité motorisée</p>
8	<p>Texte complet en PDF (cliquer sur le lien) – idem contrib 7</p>	<p>1/ énergie hydroélectrique</p> <p>2/ Photovoltaïque en toiture</p> <p>3/ pas d'éolien</p> <p>4/ oui aux économies d'énergie</p> <p>5/ bois énergie oui en favorisant les essences diversifiées et évitant les coupes rases</p> <p>6/ Pb de la mobilité motorisée</p>
9	<p>Texte complet en PDF (cliquer sur le lien) – idem contrib 7</p>	<p>1/ énergie hydroélectrique</p> <p>2/ Photovoltaïque en toiture</p> <p>3/ pas d'éolien</p> <p>4/ oui aux économies d'énergie</p> <p>5/ bois énergie oui en favorisant les essences diversifiées et évitant les coupes rases</p> <p>6/ Pb de la mobilité motorisée</p>

10	<p>quel dommage que vous demandiez leurs avis aux populations des territoires alors que vous avez déjà malheureusement décidé de cribler notre département d'éoliennes industrielles . En actant cela vous avez donc fait le choix de saccager notre territoire, de le rendre in-attractif , de le polluer, de le vider de sa population alors que grâce à la crise du covid vous auriez eu la possibilité de valoriser notre belle nature et d' attirer les citadins en mal de verdure et de tranquillité . De tout temps nos ancêtres du fait de la présence accrue de cours d'eau et d'absence de vent utilisaient l'énergie hydraulique pour combler leurs besoins énergétiques.</p> <p>pourquoi ne pas continuer dans cette direction pérenne ?</p> <p>Le solaire peut également être utilisé sur les bâtiments notamment agricole ou maison individuelle sans pour autant cela créer de nuisances importantes au riverains</p>	<p>1/ énergie hydroélectrique 2/ Photovoltaïque en toiture 3/ pas d'éolien</p>
11	<p>Texte complet en PDF (cliquer sur le lien) – idem contrib 3</p>	<p>1/ bois énergie oui en favorisant les essences diversifiées et évitant les coupes rases</p> <p>2/ développer l'énergie hydroélectrique</p> <p>3/ Photovoltaïque en toiture ou sur batiments agricoles c'est tout</p> <p>4/ pas d'éolien</p> <p>5/ oui aux économies d'énergie</p> <p>6/ Pb de la mobilité motorisée</p>
12	<p>Concernant les sources d'énergie à privilégier en Creuse, voici mes préférences: - l'électricité est le support de base - poêle à granulés - géothermie - puits canadien - pompe à chaleur - photovoltaïque si on avance dans le recyclage des panneaux - nos bons vieux poêles à bois et inserts, peut-être prévoir possibilité d'installer des "filtres à particules" à la sortie des conduits, mais n'oublions pas que nous sommes pays de bois et forêts (à entretenir).</p> <p>*Il faut persévérer dans l'aide à l'isolation des bâtiments et à l'aide à s'équiper.</p> <p>* arrêtons le scandale des éoliennes qui sont incroyablement subventionnées pour de si minimes et aléatoires résultats et des impacts négatifs avérés sur la faune et impacts négatifs de plus en plus décriés sur la santé. L'utilité publique a bon dos. Les élites qui décident des schémas régionaux jonglent-elles sans impunité avec les gens et les finances publiques ? Il faut revoir la copie et arrêter la « force exécutoire » surtout quand toutes les strates des populations locales y sont opposées. L'état n'est pas un voyou, il doit être protecteur et se remettre en question et s'adapter, ses exécutants n'ont pas à se comporter en tant que voyous mais rester et humbles et serviables et à l'écoute. L'Etat, c'est les Français. Merci de cette consultation.</p>	<p>1/ électricité 2/ poêle à granulés 3/ géothermie 4/ puits canadien - pompe à chaleur 5/ photovoltaïque 6/ poêles à bois et inserts 7/ ne souhaite pas d'éolien 8/ oui aux économies d'énergie</p>
13	<p>Texte complet en PDF (cliquer sur le lien)</p>	<p>1/ demande un arrêt de toutes les procédures en cours et la suppression des taxes pour les départements fournisseurs d'hydroélectricité</p> <p>2/ considère qu'il n'y a aucun besoin de source d'énergie supplémentaire dans la région ni le département</p> <p>3/ ne souhaite pas d'éolien</p> <p>4/ structuration de la filière bois (coupes rases et coupes de haies)</p>
14	<p>Sur le site web , il semble que l'on ne puisse accéder qu'au diaporama présentant sommairement votre schéma mais pas au document complet. Pourriez-vous me préciser comment y accéder ? Je vous en remercie</p>	<p>Mail de réponse envoyé le 01/04/2021</p>
15	<p>Je centrerai mon propos sur les éoliennes contre lesquelles je suis tout à fait opposé.</p> <p>Ces machines ne sont pas du tout écologiques, elles polluent l'environnement déjà pour l'extraction de leurs composants, pour leur transport, leur montage et leur entretien.</p> <p>Elles ont un rendement faible qu'il faut compenser avec une autre énergie (souvent du gaz ou du charbon)</p> <p>Elles détruisent nos paysages qui sont la fierté et la richesse de notre département.</p> <p>Elles ont un impact négatif sur la santé du vivant : par ce bruit de fond continu, par les infrasons qu'elles produisent et par les ondes et les rayonnements électriques du rotor et de tous les câbles enterrés.</p> <p>Rajoutons à cela la nuisance des flashs lumineux et la destruction directe d'insectes et d'oiseaux.</p> <p>J'espère que vous prendrez conscience de tous ces problèmes pour mettre rapidement fin à ce système utopique.</p> <p>D'ailleurs de plus en plus de communes ont réagi et s'opposent maintenant à toute nouvelle étude éolienne.</p>	<p>Ne souhaite pas d'éolien</p>
16	<p>Texte complet en PDF (cliquer sur le lien)</p>	<p>1/ priorité aux économies d'énergie 2/ moyens de production discrets et efficaces</p>
17	<p>Je demande un moratoire sur l'implantation d'éoliennes</p> <p>Que tous les maires concernés par ces implantations soient consultés et qu'enfin leurs avis soient pris en compte dans le futur et que l'on puisse réfléchir sur l'avenir des futures énergies dites renouvelables et qu'elles ne soient pas implantées à la demande de grands groupes financiers n'importe où</p>	<p>Ne souhaite pas d'éolien</p>
18	<p>Je suis totalement contre l'installation d'éoliennes dans notre belle Creuse. Je les considère comme un désastre environnemental absolu et je ne vois pas comment elles pourraient améliorer la qualité de vie des citoyens de la Creuse. Nous avons suffisamment d'électricité. Ces choses, tombent en panne, et personne ne s'en soucie. Elles sont trop grosses pour être enlevées et pour les personnes qui vivent à proximité, le bruit constant est un cauchemar. Je dis NON AUX TURBINES ÉOLIENNES. Trouvez une autre solution.</p>	<p>Ne souhaite pas d'éolien</p>
19	<p>Je suis particulièrement déçue qu'une collectivité comme le département de la Creuse, territoire prisé pour l'authenticité de sa nature, fasse une place croissante à l'éolien industriel géant dont on sait qu'il ne résout rien des problèmes énergétiques et écologiques actuels. C'est même pire, puisqu'il dévoie les moyens de répondre à ces enjeux essentiels et loin de résoudre les problèmes actuels, en pose de nouveaux. L'éolien est un dispositif problématique majeur (sur le plan environnemental et sociétal depuis plus de 20 ans) largement controversé non pas localement mais à l'échelle nationale voire internationale (cf. l'exemple piteux de l'Allemagne). Les collectivités qui en font le choix devront en supporter la responsabilité et le coût à plus ou moins long terme. J'espère qu'il y aura des élus et des professionnels responsables qui tiendront compte des conclusions de la commission de l'assemblée nationale produite en novembre 2019 alarmante à ce sujet, afin que soit retiré l'éolien (qui n'a rien d'obligatoire) des différentes réflexions et planifications territoriales en matière d'énergie, pour l'avenir et la préservation des richesses naturelles et humaine de la France entière et de la Creuse en particulier, atouts primordiaux pour son attractivité.</p> <p>Habitante d'une commune limitrophe de la Creuse, en Haute-Vienne, cela fait plusieurs années que j'ai découvert le scandale de l'éolien industriel géant dans nos territoires. Chaque mois des projets voient le jour, notamment en Haute-Vienne dont le Nord du département est désormais sacrifié et marqué au fer rouge par cette fausse solution énergétique. La richesse naturelle et patrimoniale de l'ex Limousin doit être préservée avant qu'il ne soit trop tard. A chaque projet, c'est un citoyen, puis deux, puis son entourage qui découvrent, comprennent et s'opposent à ce dispositif au combien inutile et coûteux pour l'environnement et les Hommes. La prise de conscience est peut-être lente mais elle est inexorable contre ces moyens de production faussement "verts" qui ne sont motivés que par le profit et déplacent le problème vers d'autres horizons de manière tout à fait cynique, comme le récent reportage d'Arte en a fait la démonstration glaçante tout en démontrant que les mentalités évoluent sur la question et que la population n'est plus dupe (2).</p> <p>Les habitants des territoires ruraux ne sont pas des habitants de seconde zone dont l'avenir peut être bradé, à l'heure où de plus en plus de citadins fuient les confinements urbains à la recherche de territoires au cadre naturel préservé ! Ni l'avenir de la Creuse, ni celui des territoires dits "ruraux", ni même celui des villes ne sont dans l'écologie de Tartuffe actuelle mais bien dans la pédagogie vers une consommation énergétique raisonnée, vers un soutien aux transports en commun (comme par exemple les dessertes fines SNCF), vers une isolation systématique de tous les bâtiments publics et privés, ou encore vers une agriculture moins intensive, vers les circuits courts etc. Là se trouvent les véritables solutions et défis à relever. S'il vous plaît arrêtons ce jeu de dupe qui, sous couvert d'œuvrer pour le bien commun, fait plus que jamais le jeu du tout profit en siphonnant l'argent des contribuables au nez et à la barbe de l'exécutif et des élus locaux, tout en compromettant un peu plus chaque jour l'avenir de tous les citoyens français et des habitants de cette planète.</p>	<p>Ne souhaite pas d'éolien</p>

20	<p>Cependant je souhaite vous faire part de mon avis. Si le développement des énergies renouvelables est évidemment un but auquel l'ensemble de la société doit tendre, il me semble essentiel de ne pas le faire sur la base de données tronquées. Je suis notamment très inquiète du développement de parc d'éoliennes en Creuse.</p> <p>D'abord pour des raisons économiques : d'une part, la rentabilité de ce mode de production d'électricité est loin d'être optimale (22%), d'autre part il entraîne d'énormes investissements financiers...en fait répercutés auprès des citoyens ! (taxe EDF).</p> <p>Ensuite pour des raisons environnementales : c'est un comble ! En effet, les nuisances existent (sons, vibrations, nuisances visuelles...), agissent sur l'homme, la faune. Nous ne connaissons pas encore toutes les répercussions. Les "distances minimales" quant aux habitations sont bien faibles et reposent elles réellement sur la prise en compte de toutes les études à ce sujet ? Et puis je lis que "l'inconstance" de ce mode de production entraîne fatalement l'utilisation de mode de production polluant (centrale à gaz/charbon) pour "compenser"....??? Enfin, une partie des matériaux dont est constitué une éolienne sont nocifs lors du démantèlement.</p> <p>Enfin, lors d'études d'implantation, nous voyons apparaître des entreprises qui cherchent un profit conséquent. A ce titre, comment avoir confiance dans les informations données? Mes concitoyens peuvent voir dans ces projets une manne financière providentielle, voire d'emplois locaux (à vérifier !) : à court terme sans doute; mais les conséquences à long terme pour l'ensemble des habitants sont elles suffisamment évoquées ?</p> <p>La situation économique des creusois et la faible densité de population ne doivent pas être un prétexte à servir de cobayes à un développement effréné d'éoliennes, alors même que dans d'autres pays européens, ce développement est arrêté, que ce soit pour justifier de fonds d'aide incitatifs d'état et de donc d'une politique associée, ou pour faire "exister" la creuse...Les creusois ne sont pas des citoyens de seconde zone et nous avons droit à la même considération qu'ailleurs.</p> <p>je joins 2 articles intéressants : https://www.sauvonsleclimat.org/images/articles/pdf_files/fiches-energie/Fiche%20SLC%20%20L'%C3%A9lectricit%C3%A9%20%C3%A9olienne.pdf http://vent-de-trizac.fr/index.php/eoliennes-leurre-ecologique/</p>	Ne souhaite pas d'éolien
21	<p>La Creuse a peu de besoins vue sa faible population. Sa production d'électricité à partir des barrages hydrauliques existants pourrait être augmentée à partir de barrages "privés" établis sur des cours d'eau qui autrefois étaient exploités.</p> <p>Quand on pense énergies renouvelables, on pense aussitôt panneaux solaires et éolien : Ok pour des panneaux de petites surfaces quand l'ensoleillement est suffisant et qu'il n'y a pas d'arbres à proximité, sur des toits de bâtiments agricoles ou des maisons privées. Mais non aux champs ou aux étangs de panneaux : Notre campagne en serait défigurée. Pas de géothermie : On a pu voir les tremblements de terre et les dégâts provoqués dans la région de Strasbourg par exemple. Pour l'éolien, c'est NON et mille fois NON ! Nos paysages ne méritent pas cela et toute notre réputation (voir les pubs du métro parisien comme celles de la télé ou celles qui fleurissent dans les agences publicitaires) sera terminée : On cherche à corps et à cri des touristes, des nouveaux habitants ; qui viendra s'installer près de ces machines ? Préserveons notre nature dont peu de régions peut s'enorgueillir avec son équilibre faune/flore terrestre, aquatique. On parle tellement d'espèces en voie de disparition ... N'augmentons pas le désastre en bétonnant nos campagnes et nos forêts comme si nous avions besoin ici d'un nouveau mur de l'Atlantique ou d'une ligne maginot ... Et encore les "blockhaus" ne seraient ici même pas exploitables puisqu'il s'agirait de plot pleins pas plus "explosables" que les bétons de la dernière guerre. Et puis, il y a toutes les nouvelles routes et les nouveaux pylones électriques nécessaires à ces productions d'électricité : Encore de la nature éliminée à coup de bull-dozer et qui ne reviendra jamais.</p> <p>Il ne faut pas imaginer créer des emplois creusois grâce à ces énergies renouvelables : Il s'agit de société étrangères et de capitaux étrangers. Le matériel n'est pas français et la maintenance n'est pas locale. Les revenus de ces machines reviennent à quelques uns, pas toujours de petits propriétaires mais bien souvent des "gros" qui connaissent les bonnes aubaines qui leur profitent, sans en avoir les inconvénients et sans qu'il n'y ait de retombées économiques réelles sur la région.</p> <p>Partout on cherche à arriver au "zéro déchets" ... Mais qu'en sera-t-il du démantèlement des éoliennes et des panneaux photo-voltaïques non recyclables (en admettant que quelqu'un puisse payer pour leur démontage !) : On les stockera ? les enterrera ? ... Jolie pollution !</p> <p>Le bois reste une énergie majeure en Creuse : Combien de nos voisins ont des cuisinières à bois, permettant d'éviter de se chauffer au fuel ou à l'électricité. Mais pas question de multiplier les chauffages à bois urbains tels que celui de l'agglomération de Guéret qui oblige à couper tous nos arbres bords de route et les haies de manière drastique. On doit, de plus, empêcher de faire des coupes rases qui, elles aussi, sont catastrophiques pour la faune et la flore. Il faut au contraire encourager la bonne gestion forestière pour une réelle biodiversité et la maîtrise de son exploitation comme de la filière bois : N'est-il pas malheureux de constater que nos résineux sont expédiés en Chine et que nos magnifiques hêtres et nos chênes restent à pourrir en bord de route parce qu'il n'y plus personne pour les travailler.</p> <p>On parle d'objectifs européens, nationaux, régionaux, départementaux ... Les Creusois ont besoin de raisonner local. Si l'on veut faire des économies, il faut pouvoir vivre local : Le commerce, l'artisanat, la petite industrie doivent être relocalisés pour que chacun ne soit pas obligé de courir à la ville ou à la métropole régionale. Tous les habitants doivent être directement consultés localement sur leur avenir local : Ce n'est pas aux grandes têtes pensantes qui travaillent sur ordinateur de décider de notre vie ; nous avons aussi des idées et notre mot à dire ! Si nous sommes creusois, c'est en général parce que nous avons décidé de rester au pays ou d'y revenir ; nous n'avons pas envie de perdre ce qui nous plaît ici : Une vie simple et saine dans une nature préservée.</p>	<p>1/ énergie hydroélectrique 2/ Photovoltaïque en toiture 3/ pas d'éolien 4/ bois énergie oui en favorisant les essences diversifiées et évitant les coupes rases</p>
22	<p>Texte complet en PDF (cliquer sur le lien) – idem contrib 7</p>	<p>1/ énergie hydroélectrique 2/ Photovoltaïque en toiture 3/ pas d'éolien 4/ oui aux économies d'énergie 5/ bois énergie oui en favorisant les essences diversifiées et évitant les coupes rases 6/ Pb de la mobilité motorisée</p>
23	<p>Texte complet en PDF (cliquer sur le lien) – idem contrib 7</p>	<p>1/ énergie hydroélectrique 2/ Photovoltaïque en toiture 3/ pas d'éolien 4/ oui aux économies d'énergie 5/ bois énergie oui en favorisant les essences diversifiées et évitant les coupes rases 6/ Pb de la mobilité motorisée</p>
24	<p>Texte complet en PDF (cliquer sur le lien) – idem contrib 7</p>	<p>1/ énergie hydroélectrique 2/ Photovoltaïque en toiture 3/ pas d'éolien 4/ oui aux économies d'énergie 5/ bois énergie oui en favorisant les essences diversifiées et évitant les coupes rases 6/ Pb de la mobilité motorisée</p>
25	<p>Texte complet en PDF (cliquer sur le lien) – idem contrib 7</p>	<p>1/ énergie hydroélectrique 2/ Photovoltaïque en toiture 3/ pas d'éolien 4/ oui aux économies d'énergie 5/ bois énergie oui en favorisant les essences diversifiées et évitant les coupes rases 6/ Pb de la mobilité motorisée</p>
26	<p>Texte complet en PDF (cliquer sur le lien) – idem contrib 7</p>	<p>1/ énergie hydroélectrique 2/ Photovoltaïque en toiture 3/ pas d'éolien 4/ oui aux économies d'énergie 5/ bois énergie oui en favorisant les essences diversifiées et évitant les coupes rases 6/ Pb de la mobilité motorisée</p>
27	<p>Bien sur qu'il nous faut abandonner les énergies fossiles, qu'il nous faut mettre en oeuvre des énergies plus douces pour notre planète pourquoi pas des éoliennes ! MAIS les porteurs de projets, les développeurs ne mettent en avant que des bénéfices financiers dont les collectivités et les propriétaires de terrains visés vont recueillir Les entreprises "saucissonnent" leurs interventions et disparaissent au profit d'une suivante ce qui oblige à changer d'interlocuteur et ainsi de diluer les responsabilités et du coup les éventuels recours</p> <p>le réel rendement, l'impact sur le paysage, les dégâts causés par les installations, la durée de vie des installations, le coût réel de leur démantèlement, le déclassement des locations de vacances situées dans le périmètre, le déclassement des terrains agricoles sur lesquels elles sont implantées les promoteurs n'en font pas état lors de leurs démarches commerciales ou si peu</p> <p>De tels projets méritent d'être étudiés sans la pression des promoteurs, d'être partagés entre élus et habitants or un tel débat n'a pas vraiment lieu Quelque soit la position de chacun elle mérite d'être entendue. Il est urgent de faire un moratoire qui permettra de réfléchir ensemble au développement de nouvelles énergies dans notre département</p>	Souhaite un moratoire sur les projets

28	<p>L'idée d'un schéma départemental des énergies renouvelables serait une bonne idée si les élus de TOUTES les communes étaient consultés, ce qui n'est manifestement pas le cas jusqu'à présent.</p> <p>Notre Conseil Municipal n'est pas opposé à l'énergie renouvelable, mais pas n'importe laquelle, et pas dans n'importe quelle condition, notamment concernant en particulier l'installation de parcs éoliens.</p> <p>Je vous transmets la délibération prise par notre Conseil municipal concernant les projets éoliens sur notre commune, délibération qui est le fruit d'une réflexion collective, ayant associé les habitants, étayée par des recherches précises sur l'éolien et ses impacts, tant positifs que négatifs. Notre délibération contre l'éolien n'est pas le fruit du hasard ou d'une lubie. Je lis sur le site concernant ce pôle des énergies renouvelables les éléments suivants concernant ses objectifs :</p> <p>"augmenter la transparence et la visibilité des projets, et afin de mieux conseiller les porteurs de projets par rapport aux différents enjeux identifiés sur le territoire d'implantation ciblé. De plus, la création d'un schéma départemental des énergies renouvelables est souhaitée par les membres du pôle afin de développer une stratégie d'ensemble co-construite et partagée en matière d'énergies renouvelables. Celui-ci est en cours d'élaboration."</p> <p>A ce jour, aucune consultation n'a eu lieu et manifestement le schéma est en cours d'élaboration... J'aurais aimé avoir du mal à comprendre.... J'attends donc avec impatience, et mon Conseil Municipal également, cette concertation promise.</p>	Ne souhaite pas d'éolien
29	<p>Je n'ai rien contre elles, que ce soit l'hydraulique ou le solaire, pourquoi pas ! Nous avons des barrages chez nous ... les panneaux solaires sont en plein développement, on peut continuer dans ce sens.</p> <p>Par contre, NON à l'éolien ! Ce moyen de production "saccagerait" nos beaux paysages.</p> <p>Notre richesse, c'est la nature, ce sont nos paysages ...</p> <p>L'éolienne est faussement écologique, implanter du métal et du béton dans notre belle campagne ... pas très "vert" sans compter l'impacte sur la santé dans riverains est aussi sur la faune.</p> <p>De plus, l'énergie produite par l'éolien ne peut être stockée, Où est l'intérêt ? A part l'intérêt financier pour les promoteurs !!!</p>	Ne souhaite pas d'éolien
30	Texte complet en PDF (cliquer sur le lien)	
31	<p>Les éoliennes industrielles sont une aberration écologique en général, en Creuse s'il y avait du vent les anciens auraient fait des moulins à vent pas des moulins à eau</p> <p>Les éoliennes sont une plaie dans le paysage , préservons-le pour préserver le tourisme.</p>	Ne souhaite pas d'éolien
32	Texte complet en PDF (cliquer sur le lien)	<p>1/ ne souhaite pas d'éolien</p> <p>2/ économies d'énergie</p> <p>3/ hydroélectricité</p>
33	<p>(Texte complet pdf)</p> <p>Toutes les communes de Creuse ont leur moulin, parfois plusieurs. Cette densité est unique et doit être valorisée, tant sur le plan patrimonial qu'énergétique. Les retombées économiques peuvent être importantes, et la remise en service des installations existantes doit être encouragée et facilitée.</p> <p>Dès le début du siècle dernier, quel moulin n'a pas utilisé sa force motrice pour faire tourner une dynamo et profiter de la « lumière », plusieurs décennies avant les habitants de leur village ?</p> <p>Mais la technologie évoluant, ce ne sont plus quelques kW de puissance disponibles à l'époque, mais des dizaines voire des centaines de kW que chacun de nos moulins pourraient mettre à disposition de la transition énergétique de la Creuse, sans aucun dommage collatéral, contrairement aux grands barrages.</p> <p>Les dispositions réglementaires ont déjà évolué, notamment grâce au Parlement (article L214-18-1) et plusieurs projets de loi ou amendements devraient aider à la préservation de nos moulins dans le cadre de la loi Climat. Selon les estimations scientifiques, les 60 000 moulins de France pourraient produire 6 TWh, l'équivalent d'une centrale nucléaire.</p> <p>Les membres de l'ASMC se félicitent de la création de ce pôle des énergies renouvelables et de la mise en place du schéma départemental.</p> <p>Ils sont prêts, et notamment les instances dirigeantes, à mettre à votre service leur expérience et leur expertise, et à s'associer à vos travaux pour permettre à notre département de valoriser son potentiel hydroélectrique, et faciliter ainsi la production d'une électricité verte et renouvelable.</p>	développer l'hydroélectricité
34	Texte complet en PDF (cliquer sur le lien) – idem contrib 7	<p>1/ énergie hydroélectrique</p> <p>2/ Photovoltaïque en toiture</p> <p>3/ pas d'éolien</p> <p>4/ oui aux économies d'énergie</p> <p>5/ bois énergie oui en favorisant les essences diversifiées et évitant les coupes rases</p> <p>6/ Pb de la mobilité motorisée</p>
35	Texte complet en PDF (cliquer sur le lien)	<p>1/ économies d'énergie</p> <p>2/ changement de pratiques agricoles et méthanisation à petite taille</p> <p>3/ mix énergétique</p>
36	Texte complet en PDF (cliquer sur le lien)	<p>Opposition au schéma</p> <p>Ne souhaite pas d'éolien</p>
37	Texte complet en PDF (cliquer sur le lien) idem contrib 36	Ne souhaite pas d'éolien
38	Texte complet en PDF (cliquer sur le lien) – idem contrib 36	Ne souhaite pas d'éolien
39	<p>L'énergie renouvelable ne l'est pas! Les campagnes de France ne sont pas les usines à énergies de demain, elles ont une autre vocation, un autre dessein, celui de préserver la biodiversité et les milieux naturels. Cela est antinomique avec un plan d'ENR. Les ENR vont nous faire consommer plus d'énergie, pour avoir des véhicules électriques, qui consommeront bcp d'électricité. Mais ces véhicules sont pour les villes!</p> <p>On ne pas spolier les habitants ainsi! Ou alors, il faut les défrayer pour la perte de valeur de leur maison! Il y a une injustice foncière révoltante dans la manière dont l'état propose sa transition énergétique ! Cela est insupportable !</p>	Ne veut pas de schéma EnR
40	Texte complet en PDF (cliquer sur le lien) – idem contrib 7	<p>1/ énergie hydroélectrique</p> <p>2/ Photovoltaïque en toiture</p> <p>3/ pas d'éolien</p> <p>4/ oui aux économies d'énergie</p> <p>5/ bois énergie oui en favorisant les essences diversifiées et évitant les coupes rases</p> <p>6/ Pb de la mobilité motorisée</p>
41	<p>L'énergie renouvelable ne l'est pas ! La seule énergie propre qui existe et celle que nous consommons pas ! Les campagnes de France ne seront pas les usines à énergies des villes de demain, elles ont une autre vocation, un autre dessein, celui de préserver la biodiversité et les milieux naturels, celui de permettre la vie et qu'elle puisse se renouveler ! C'est cela qui est urgent ! Et c'est antinomique avec un plan d'ENR.</p> <p>Mettre l'énergie éolienne au 1er plan est une ineptie que les générations futures avec des mâts abandonnés condamneront ! De surplus pour une énergie intermittente qui nourrit les promoteurs par le jeu des subventions.</p> <p>Les ENR vont nous faire consommer plus d'énergie, pour avoir des véhicules électriques, qui consomment beaucoup d'électricité. Mais ces véhicules sont pour les villes ! On ne pas spolier les habitants ainsi ! Il y a une injustice foncière révoltante dans la manière dont l'Etat propose sa transition énergétique ! Cela est insupportable !</p> <p>Non aux ENR en Creuse ! Sauvons le Plateau et écoutons les décisions du PNR Millevaches !</p> <p>Et les ruraux n'ont pas à être esclaves des citadins !</p>	Ne veut pas de schéma EnR
42	Idem contribution 41	Ne veut pas de schéma EnR
43	Idem contribution 41	Ne veut pas de schéma EnR

44	Idem contribution 41	Ne veut pas de schéma EnR
45	<p>Mettre en œuvre un schéma départemental des énergies renouvelables et permettre une organisation et coordonner les différents projets dans le département tout en tenant compte de la population est indispensable afin d'éviter une anarchie de ses projets.</p> <p>Il est impératif de prendre en compte les retombées pour la population pas seulement financières mais aussi sur l'impact de la qualité de vie des habitants notamment pour les personnes proches de ces projets. Utiliser les ressources naturelles pour produire de l'énergie est la meilleure des solutions mais lorsque l'impact des constructions pour produire ces énergies génère des risques et des inconvénients pour les habitants cela n'a plus d'intérêt. Nous nous retrouvons alors avec des conflits dans les villages là où il existait des solidarités. Les règles nationales ne prennent pas toujours compte les contraintes et réalités locales. Les projets éoliens en sont un exemple flagrant.</p> <p>Il est important d'informer la population et pas seulement par le biais des promoteurs qui apporte une vision du projet avec un intérêt certain. Une information contradictoire reste indispensable.</p> <p>L'énergie solaire et hydraulique paraissent avoir un impact moins important sur la nature et sur la qualité de vie des habitants de par leurs infrastructures. C'est énergie permettent par exemple pour le solaire d'avoir des structures d'ombrages afin d'éviter des pertes d'utilisations des sols avec une capacité de recyclage des panneaux aujourd'hui presque totale. L'énergie hydraulique permet d'avoir une production permanente.</p> <p>A mon sens ces deux énergie serait à approfondir compte tenu de nos ressources locale et du faible impact environnemental et social.</p>	<p>1/ hydraulique</p> <p>2/ solaire</p>
46	<p>Je ne comprends pas pourquoi il y a des projets éoliens dans l'est de la Creuse alors que c'est un endroit parmi les moins ventés de France.</p> <p>Quelle est la rentabilité ?</p> <p>Ne serait-il pas plus judicieux d'utiliser l'hydraulique, en remettant à l'ordre du jour le barrage de Chambonchard ?</p>	<p>1/ ne souhaite pas d'éolien</p> <p>2/ construire le barrage de Chambonchard</p>
47	<p>Bonjour, je ne suis pas opposé au schéma départemental</p> <p>Mais le dit schéma demanderait quelle que clarification au niveau des parcs éoliens</p> <p>Notamment la prise en compte de la consultation et l'avis des communes concerné</p>	Importance de la consultation sur les projets éolien
48	<p>J'ai déjà fait part des observations et remarques négatives sur ce projet éolien qui entre autre concerne ma commune d'Anzême sur le « cahier de doléances » de notre mairie. Et je crois que toutes les remarques étaient négatives et pourtant un avis positif d'implantation a été donné.</p> <p>Tient-on compte de l'avis des habitants ? Il y a de quoi en douter.</p> <p>Tout cela pour un projet coûteux, non rentable et qui détruit notre seul bien : notre environnement, notre paysage.</p> <p>Alors oui, je suis contre ce projet qui, s'il se réalise coûtera très cher à notre collectivité et je ne parle pas du démantèlement de ces éoliennes d'ici 15 à 30 ans qui coûtera une fortune et qui paiera ?</p> <p>Quel héritage allons-nous laisser à nos enfants et petits-enfants ?</p> <p>Tout cela pour la cupidité de certaines sociétés qui n'ont que faire de notre avis.</p> <p>Pourquoi ne pas consulter la population directement par vote comme pour chaque élection au lieu de publier un encart dans un journal local que beaucoup d'entre nous ne peuvent pas lire par manque de temps ou autres motifs et surtout en ne laissant que quelques jours pour donner son avis ?</p> <p>Tout cela, pour espérer avoir un minimum de réponses et donner un avis favorable en catimini. Ce n'est pas très démocratique au pays des droits de l'homme....</p> <p>Je viens d'être informé qu'il ne me restait que quelques heures pour faire part de mes remarques alors que l'article est paru Jeudi dernier dans le quotidien La Montagne, c'est un peu court comme délai.</p> <p>Alors, que les personnes qui en ont le pouvoir arrêtent ce gâchis financier, écologique et environnemental. Je les en remercie par avance.</p>	Ne souhaite pas d'éolien
49	Texte complet en PDF (cliquer sur le lien)	Ne souhaite pas d'éolien
50	<p>J'ai souhaité participer au plan prévisionnel des énergies renouvelables pour dire tout le mal que je pense de l'éolien. Il coche trop de mauvaises cases. Le Département de la Creuse n'a guère de sources de revenus. Le tourisme est essentiel à son économie. En détruisant ses paysages on affecte gravement, et de manière irréversible son attractivité et une partie non négligeable de ses ressources. De surcroît le prix de l'immobilier va s'effondrer inexorablement. Le Département de la Creuse, avec ses sept barrages hydroélectriques et ses panneaux photovoltaïques est dans le top dix des Départements français producteurs d'électricité (hors départements "nucléaires"). Il n'a pas à rougir de sa contribution à la production. Les éoliennes, qui coûtent un pognon de dingue, génèrent moins de 2% de l'électricité produite en France. Elles ne fournissent de l'électricité que cinq heures par jour. Leurs KWh sont extrêmement coûteux. Donc elles sont totalement inutiles. Pour compenser leur fonctionnement aléatoire il faut recréer des centrales à charbon émettrices de CO2 en abondance. Un comble. Du délire. On a vu le Président Macron, lui-même, manquer singulièrement d'enthousiasme pour l'éolien lors d'un débat télévisé. Les malheureux propriétaires du terrain d'accueil qui se laisseraient tenter (individus ou collectivités) doivent être prévenus des risques insensés qu'ils prennent en signant un contrat avec des industriels ; après quinze/vingt ans de fonctionnement, l'éolienne, comme toute mécanique, sera atteinte de vétusté, d'usure. Pas plus qu'on ne répare une voiture en fin de vie, on ne réparera une éolienne HS. L'aimable société qui l'aura implanté se déclarera en cessation de paiement. La machine deviendra ainsi une fliche industrielle, à la charge du propriétaire du terrain, à qui on demandera de la faire déconstruire (y compris le monstrueux socle en béton armé) par une société agréée. Actuellement la facture est de huit cent cinquante mille euros... Pour une machine... Aucune assurance ne couvre ce risque !..Le Président de l'Assemblée des départements de France, monsieur Bussereau écrit : "il appartient à tous les élus locaux de se battre contre des projets qui détruisent notre patrimoine". Espérons qu'il soit entendu.</p> <p>Texte complet en Pdf</p>	Ne souhaite pas d'éolien
51	<p>Devant l'histoire : faisons attention aux fausses solutions et à ce qui apparaît déjà comme du "green-washing" institutionnalisé.</p> <p>La Creuse est un département à la ressource naturelle, paysagère, animalière, touristique, rare. Elle est dotée de paysages très variés, de sites protégés, de viviers de biodiversité. C'est une région peu touchée par l'agriculture extensive et l'industrialisation des ressources des campagnes.</p> <p>L'arrivée des éoliennes, des coupes rases, qui apparaissent comme une alternative au nucléaire et au gaz, sont déjà en train de transformer massivement ce paysage. C'est déjà visible à la Souterraine et Evaux les bains (champs d'éoliennes de grand format), sur le Plateau de Millevaches (exploitation bois avec des débardeuses industrielles, des coupes à blanc et des forêts mortes de monoculture de pins douglas...).</p> <p>La formule d'énergies renouvelables cache souvent des agressions des paysages (bétonisation, chantiers considérables, câbles et transformateurs, pour les éoliennes - alors même que la Creuse est très peu productive du fait de l'exposition médiocre aux vents...).</p> <p>De même, les habitants sont très impactés - implantation à 500 m des habitations de machines de plus de 150 m qui produisent flashes lumineux, sons, clignotements, problèmes de santé pour le bétail, mort d'oiseaux !</p> <p>Bientôt, ce sera impossible de rouler en Creuse sans être environné par des éoliennes géantes, qui seront visibles à l'horizon de toutes parts.</p> <p>Les dommages faits à la forêt ne sont pas non plus le témoignage d'une "ressource" renouvelable, car les forêts industrielles de conifères transforment la terre et le biotope d'une façon massive.</p> <p>De plus, chacune de ces idées "vertes" suppose un coût énergétique de construction (terres rares, énergie...), des déchets... qui contribuent à ce que les énergies vertes s'insèrent dans une chaîne qui passe par les industries carbonées et nucléaire plutôt que de réduire les consommations.</p> <p>Au contraire, comme tout le monde s'accorde à le dire : la seule voie raisonnable consiste aujourd'hui à réduire les consommations par une sobriété énergétique, collective, individuelle et industrielle, une valorisation des pratiques vertueuses, de l'isolation, de la gestion raisonnée de la forêt, de l'hydro-électricité, du ferroviaire...</p> <p>Il est certain que les industriels n'y ont pas intérêt, et on voit qu'ils multiplient les contre-offensives et les effets d'opportunité (la course aux subventions vertes...) mais c'est le rôle de l'Etat et des collectivités de prendre des positions courageuses et durables, dans ce contexte de crise absolument sans précédent du climat !</p> <p>À l'échelle du Limousin, il y a une carte à jouer dans la France d'aujourd'hui grâce à des paysages et activités non-agressives pour l'environnement, les initiatives individuelles et collectives qui existent sur le territoire et qui peinent parfois à prendre, des emplois "sains" qui font que les travailleurs font quelque chose qui a du sens (au contraire de raser les forêts et de polluer les paysages et la qualité des vies des habitants), favoriser les installations d'habitants, aussi, plutôt que de décourager les alternatives.</p> <p>Même si une utilisation raisonnée des ressources (bois et vent) est bénéfique, faisons attention : les atouts de la Creuse valent davantage que le peu de kw effectivement utilisables qui seraient produits par des aménagements invasifs, coûteux pour tous et pour longtemps !</p> <p>Je souhaite que nous pensions l'avenir au delà des opportunités du moment et des solutions superficielle</p>	ne souhaite pas d'éolien (ni de projet EnR)

52	<p>- Les atouts énergétiques de la Creuse sont d'une part ses forêts et ses haies bocagères, et d'autre part ses rivières, lesquelles sont, pour les plus grandes, depuis longtemps exploitées, avec à la fois la perte de ses gorges et le plaisir des plans d'eau.</p> <p>- La production électrique de la France est décarbonée, et à plus forte raison celle de la Creuse, dont nombre de vallées ont été submergées par les retenues d'eau, que les barrages soient sur son territoire ou sur celui de ses voisins.</p> <p>- Les énergies dites « renouvelables » sont d'une part les énergies intermittentes, éolien et solaire et d'autre part des énergies plus élaborées : biogaz, géothermie, biomasse, couplage avec pompes à chaleur... nécessitant une certaine technologie, et souvent un certain effet d'échelle pour être rentable, mais n'aspirant pas a priori à un développement très important au niveau d'un département.</p> <p>- Il apparaît que les aérogénérateurs industriels font l'objet d'un rejet massif par la population locale lorsqu'elle est correctement informée et l'on ne connaît pas de pro-éolien vivant à 500 m de ces machines. Leur seul intérêt semble être la rémunération des propriétaires fonciers qui jouissent d'une rente aux crochets de la population par des systèmes financiers irrecevables, en attendant que leurs descendants gèrent la fin de vie des machines obsolètes. Les aérogénérateurs sont destructeurs de paysages et ne répondent à aucun critère stratégiquement intéressant : beauté des sites, biodiversité, indépendance énergétique, bien être des habitants.</p> <p>- Les panneaux photovoltaïques ont l'avantage d'être sensiblement plus discrets et de produire de l'électricité le jour, ce qui peut être favorable pour le chauffage des bureaux et les moteurs électriques des artisans creusois. La consommation de terres agricoles n'est cependant pas souhaitable. L'étude de leur impact est particulièrement importante pour évaluer leur intérêt. Tout comme les aérogénérateurs, et puisqu'il est dit que ces industries sont matures et concurrentielles, il convient de supprimer tout avantage financier (prix minimal) ou technique (achat obligatoire).</p> <p>-Le bois (et ses dérivés) constitue à l'évidence une source énergétique largement employée dans notre département et qui mérite de l'être. L'exploitation des forêts est très certainement, couplée à une bonne isolation des habitations, un atout, à condition qu'on n'effectue pas de coupes rases de dizaines d'hectares, ni qu'on supprime un à un les arbres des haies bocagères.</p> <p>- mais la meilleure énergie étant celle que l'on économise, la réflexion doit fondamentalement porter sur les déplacements, qui sont d'autant plus longs que la densité de population est faible et les commerces dispersés, un axe important de la question énergétique se situe dans la définition d'une densité de population suffisante. D'où la nécessité d'une politique attractive vis-à-vis de populations urbaines covoisées. Il en va de même pour la rénovation des habitations et la réduction des passoirs énergétiques.</p> <p>La vocation de la creuse n'est pas d'être une centrale électrique pour les grandes villes.</p>	<p>1/ énergie hydroélectrique 2/ Photovoltaïque en toiture 3/ pas d'éolien 4/ oui aux économies d'énergie 5/ bois énergie oui en favorisant les essences diversifiées et évitant les coupes rases 6/ Pb de la mobilité motorisée</p>
53	<p>Je suis ouvert à toute énergie. Pour moi à ce jour le mieux est le granulé de bois puisqu'il est fait avec de la sciure, une matière "perdue".</p> <p>Le pire est l'éolien, polluant en fabrication, en bruit, en infrasons... Vous savez comme nous que l'éolien n'a rien d'écologique. C'est le pire aussi pour le tourisme. Les sociétés d'éoliennes ne se soucient pas des habitants comme à Anzème et St Fiel où on n'hésite pas à encercler des habitations de façon inhumaine. Et en plus en tuant des chauve-souris et des oiseaux...</p> <p>Il serait beaucoup plus judicieux d'utiliser des turbines sur la Creuse et de mettre en place des champs de panneaux photovoltaïques.</p>	<p>1/ granules de bois 2/ pas d'éolien 3/ développer l'hydroélectricité ou le photovoltaïque</p>
54	<p>Texte complet en PDF (cliquer sur le lien) – idem contrib 36</p>	<p>Ne souhaite pas d'éolien</p>
55	<p>Texte complet en PDF (cliquer sur le lien) – idem contrib 36</p>	<p>Ne souhaite pas d'éolien</p>
56	<p>Texte complet en PDF (cliquer sur le lien) – idem contrib 36</p>	<p>Ne souhaite pas d'éolien</p>
57	<p>Je dois dire tout d'abord que je suis assez surprise des analyses et conclusions de la consultation publique sur le projet éoliennes à Anzème.</p> <p>En tant qu'habitant de la commune d'Anzème et journaliste, j'ai suivi jusqu'à la fermeture du dossier les avis des citoyens, et en dehors d'une courte rafale d'avis négatifs provenant tous d'adresses anonymes et fort semblables, la majorité était réfractaire au projet.</p> <p>Il faut dire qu'il est monstrueux.</p> <p>Certes, l'énergie éventuellement produite par une éolienne est « verte », mais certainement pas ses matériaux non recyclables, fragiles (durée de vie maximum 20 ans), soumise aux pannes, au manque de vent (franchement, cette région est tout sauf venteuse) et aux problèmes nombreux - températures trop élevées qui peuvent endommager la turbine centrale (canicules sévères sur le secteur depuis 3 ans) ou tempêtes hivernales qui empêchent les éoliennes de produire au moment où on en a le plus besoin...</p> <p>Alors comment, à l'heure où sont connus les aspects purement mercantiles de l'implantation d'éoliennes, peut-on sacrifier un département dont l'atout majeur réside dans sa capacité à rester un poumon vert, un pays d'agriculture extensive, et qui pourrait tirer parti de ces atouts pour devenir un exemple européen ?</p> <p>Faisons en sorte, au contraire, que notre département devienne LE modèle à suivre du monde de demain.</p> <p>Un modèle exempt d'éoliennes, notamment, dont vous connaissez les nuisances pendant la durée de courte vie et celles à venir pour les recycler ou éliminer (c'est impossible).</p> <p>- Un modèle à suivre, donc, qui peut-être pourrait utiliser nos élevages de bovins pour encourager les agriculteurs à adopter un mode de culture plus écologique (haies à conserver, pratiques non chimiques sur les animaux et les terres...) et profiter de leur nouvelles pratiques pour adopter la méthanisation, technologie productrice de biogaz éprouvée au Danemark ou en Italie mais méconnue en France.</p> <p>- Installer des panneaux photovoltaïques sur tous les hangars agricoles (très nombreux), les toits de grands immeubles, bâtiments publics et autres grandes surfaces de toiture.</p> <p>- Privilégier les toutes petites installations hydrauliques et les éoliennes individuelles...</p> <p>- Imposer la reforestation !!! Et ce, dès qu'il y a une coupe de bois (malheureusement souvent sauvage dans le département).</p> <p>- Aider, bien sûr, les habitants à isoler leur logement pour réduire leurs dépenses énergétiques.</p>	<p>1/ pas d'éoliennes 2/ modification des pratiques agricoles 3/ photovoltaïque en toiture 4/ hydroélectricité 5/ réduction des dépenses énergétiques</p>
58	<p>Suite à l'article paru dans le journal La Montagne hier 26 mars, j'ai cherché à consulter le Schéma départemental énergies renouvelables creuse sur le site de la préfecture. Je n'accède qu'à la présentation du schéma (voir pj) sans pouvoir accéder au contenu du plan.</p> <p>Est-ce normal ?</p> <p>par ailleurs, je regrette fortement que cet article informe le grand public au dernier moment, c'est à dire en fin de consultation. Les délais pour répondre sont bien réduits.</p>	<p>Réponse faite le 01/04/2021</p>
59	<p>s'il vous plaît, halte au massacre des campagnes à l'éolienne.</p> <p>Ce n'est pas une transition énergétique, vous le savez bien, c'est juste un ajout aux énergies déjà existantes.</p> <p>L'éolien s'accompagne obligatoirement du gaz ou du fuel, qui le pallient quand le vent manque (80 % du temps).</p> <p>L'éolien industriel est une imposture.</p>	
60	<p>Texte complet en PDF (cliquer sur le lien) – idem contrib 7</p>	<p>1/ énergie hydroélectrique 2/ Photovoltaïque en toiture 3/ pas d'éolien 4/ oui aux économies d'énergie 5/ bois énergie oui en favorisant les essences diversifiées et évitant les coupes rases 6/ Pb de la mobilité motorisée</p>
61	<p>Texte complet en PDF (cliquer sur le lien) – idem contrib 7</p>	<p>1/ énergie hydroélectrique 2/ Photovoltaïque en toiture 3/ pas d'éolien 4/ oui aux économies d'énergie 5/ bois énergie oui en favorisant les essences diversifiées et évitant les coupes rases 6/ Pb de la mobilité motorisée</p>
62	<p>Courrier de 2 pages (texte complet en Pdf) :</p> <p>1/ les éoliennes sont un non-sens écologique</p> <p>2/ les parcs photovoltaïques sont également un non sens écologique. Le photovoltaïque est envisageable sur toiture.</p>	<p>ne souhaite pas d'éolien Photovoltaïque éventuellement sur toitures</p>
63	<p>Texte complet en PDF (cliquer sur le lien) – idem contrib 36</p>	<p>Ne souhaite pas d'éolien</p>
64	<p>- il est indispensable d'augmenter la part d'énergies renouvelables en France et dans le monde pour réduire la part des énergies fossiles et de l'énergie nucléaire</p> <p>-développer toutes les formes d'énergies renouvelables :</p> <p>hydraulique, même petit hydraulique, photovoltaïque sur habitat individuel, bâtiments commerciaux, bâtiment industriels, parking divers., en évitant les surfaces où l'agriculture reste possible et en ne déforestant pas.</p> <p>Développer l'éolien à une distance d'un habitat au moins supérieur à 10 fois la hauteur des pales (1500 m).</p> <p>Développer la ressource biomasse si elle ne proviens pas de cultures agricoles qui pourraient être dédiées à l'alimentaire</p> <p>Il est indispensable de définir des schémas départementaux , régionaux et nationaux et non d'avancer au coup par coup avec des initiatives individuelles qui risquent de se nuire ou de s'opposer à long terme.</p>	<p>1/ développer l'énergie hydroélectrique 2/ Photovoltaïque principalement en toiture ou sur batiments 3/ éolien si < 1,5 km des habitations 4/ biomasse si non concurrentiel avec alimentaire</p>
65	<p>Texte complet en PDF (cliquer sur le lien)</p>	<p>Ne souhaite pas d'éolien</p>